



NOTE DU GROUPE DE TRAVAIL « ENSEIGNEMENT SCOLAIRE » SUR LES MODALITES DU RETOUR DES ELEVES EN CLASSE

Note publiée le 23 avril 2020,

Cette note de travail rend compte de l'avis d'experts médicaux et scientifiques, des représentants des collectivités territoriales, des recteurs, des représentants de chefs d'établissement, des directeurs d'école et des représentants des parents d'élèves et de professeurs du 1^{er} et 2nd degrés.

Chapitre 1 :

Le groupe de travail juge la décision de rouvrir les établissements scolaires comme prématurée, dans le sens où les modalités des mises en œuvre sont imprécises et élaborées sans concertation. Alors que même les hypothèses de reprise portaient sur septembre, cette annonce donne une impression d'impréparation et d'improvisation. En effet, le MEN ne donne aucun cadre national ni aucune méthode structurée, comme par exemple l'objectif à atteindre des 8 dernières semaines de cours, les publics prioritaires à rentrer, etc. Par ailleurs, selon le GT, il semblerait que *« ces hypothèses de travail ont été élaborées sans concertation préalable, alors même que le ministère avait indiqué vouloir co-construire les modalités de retour d'élève à l'école. »*

Par ailleurs, il semblerait que cette décision d'ouvrir les écoles le 11 mai ne se base pas sur un avis scientifique connu. Le GT souligne aussi le risque *« d'avoir des déclinaisons opérationnelles basées sur des fondations mouvantes »* dans le sens où beaucoup d'avis scientifiques divergent sur la question.

Le GT regrette l'absence de collaboration notamment avec les collectivités locales qui seraient renvoyées au simple rang de *« prestataires de service »*. Alors même que le 1^{er} ministre mettait en avant le couple maire/préfet au cœur du dispositif pour mettre en œuvre le futur plan de déconfinement, l'absence de cette collaboration risque de faire peser sur le maire et les élus locaux, la responsabilité des choix inhérents à l'organisation scolaire et périscolaire (transports de bus, cantine...).

Enfin, le GT souligne l'absence de réponses à des questions problématiques et non des moindres :

- Concernant l'objectif des semaines restantes. Pour le GT, le temps de travail doit être utilisé pour faire le point sur les apprentissages des élèves. En effet, comme il n'est pas possible de faire l'impasse de cette période et faire comme si rien ne s'était passé, il faut que cette période soit vécue comme une période de « respiration », un retour à la normalité non stressant pour les élèves, permettant de préparer la rentrée de Septembre.
- Concrètement, la gestion et le mode d'organisation des questions sanitaires dans l'école et l'établissement posent problème : la question des gestes barrières pour les plus jeunes, le nombre d'accès aux points d'eau insuffisants au prorata du nombre d'élèves, le risque du nombre insuffisant de gels hydro alcooliques, la limite des 15 élèves par classe. Dans ce dernier cas, le GT s'appuie sur le témoignage des personnels de l'éducation. Cette limite s'avère bien trop élevée et ne prend pas en

compte la réalité des territoires. (Classes de primaires spatialement trop petites, incapacité de garder 2 mètres entre les tables, cités scolaires de plus de 2000 élèves...) La reprise des sections maternelles ne semble également pas une priorité ni d'une grande pertinence.

- Ces hypothèses de travail avancées par le Ministre ne prennent pas en compte les moyens humains qui seront disponibles : les professeurs potentiellement infectés ou vulnérables, les moyens humains des collectivités territoriales pour les activités périscolaires. De plus, le GT s'étonne de « l'absence de contact entre les agences régionales de santé et des autorités académiques, ainsi que d'un travail de recensement des besoins matériels de protection. Concrètement, il devient urgent de définir « *qui achète quoi et pour qui* ».
- Aucune réflexion ne semble par ailleurs avoir été portée sur la gestion des temps entourant les moments pédagogiques : la gestion des transports scolaires, la gestion des garderies, internats, etc. Sans protocole sanitaire défini, les élus locaux ne peuvent effectivement réfléchir à la question.
- Limiter le regroupement des élèves dans un milieu particulier reste une question non résolue : organisation des cours de récréation, gestion des flux dans les couloirs, attroupement des élèves devant l'établissement. Cette thématique nécessitera un temps de concertation préalable et spécifique à chaque établissement.

Chapitre 2 :

Le GT propose onze préconisations basées sur deux prérequis indispensables : « *la définition rapide d'une méthodologie fondée sur des avis scientifiques* » et « *le lancement immédiat d'une réflexion concertée au niveau local associant les collectivités locales* ».

Le premier prérequis nécessite d'adopter dans un premier temps, un protocole sanitaire strict sur les activités scolaires et périscolaires adapté aux différents niveaux scolaires et défini par les autorités sanitaires. Dans un deuxième temps, ce protocole débouchera sur l'élaboration d'un cadre national d'organisation scolaire fixant les objectifs du retour en classe, en concertation avec les différents acteurs du système. Dans un dernier temps, ce cadre devra être décliné de façon locale, sous la responsabilité des préfets et des DASEN.

Le deuxième prérequis rappelle qu'il n'est pas possible d'attendre les annonces du plan de déconfinement général qui serait donné fin Avril. Il n'est pas possible en une dizaine de jour d'élaborer le protocole de reprise des cours.

Les onze préconisations sont quant à elles, articulées autour de trois idées fortes :

- Préparer la reprise des cours en présentiel dans de bonnes conditions
- . Prévoir une formation à la gestion de la crise sanitaire et aux gestes barrières pour l'ensemble des personnels.
- . Mettre en place une prérentrée d'une durée suffisante afin de préparer le retour des élèves en respectant les préconisations sanitaires.

- Garantir aux élèves et à la communauté éducative, les conditions sanitaires requises tout en poursuivant la continuité pédagogique.
- . Mobiliser tous les acteurs de la santé scolaire pour accompagner l'ensemble de la communauté éducative.
 - . Mettre en place un réseau médical pouvant intervenir de manière préventive et curative dans les EPLE.
 - . Permettre un suivi via le CNED ou autre support pour les élèves ne retournant pas en classe.
 - . Faire preuve de souplesse dans l'obligation de scolarité en présentiel.
 - . Fixer le cadre des activités périscolaires, répondant à un protocole sanitaire, en fonction des capacités et moyens des collectivités.
- Prendre en compte les effets du confinement sur les apprentissages des élèves dans le cadre de la rentrée scolaire 2020.
- . Etablir un état des lieux par territoire et par voie de formation et du taux de décrochage scolaire afin de disposer d'une cartographie précise.
 - . S'appuyer sur l'organisation de la scolarité obligatoire en cycles d'apprentissage pour construire les remises à niveau et les remédiations en matière d'acquisition des connaissances et des compétences.
 - . Construire pour la rentrée de septembre une adaptation des programmes et les modalités des remédiations afin de prendre en compte les lacunes dans les apprentissages induites par une année écourtée.
 - . Organiser à la fin du mois d'août un dispositif de soutien scolaire exceptionnel par son ampleur avec des enseignants volontaires pour tous les élèves qui en ont besoin.

Analyse du SNEP-FSU : *Le Groupe de Travail met en avant l'impréparation du ministre de l'EN. Le MEN comme le gouvernement, navigue à vue sans tenir compte de l'avis principal du Conseil Scientifique et décharge l'organisation de la reprise au niveau local, sans toutefois tenir compte des différentes spécificités territoriales. Un vrai tour de passe-passe ou une vraie incompétence ?*

Si le protocole sanitaire viendra probablement préciser beaucoup de choses, il était du ressort du MEN de co-élaborer cette reprise avec les collectivités locales et de donner un cadrage aux directeurs et chefs d'établissements. Il en résulte dans l'état actuel, de grosses disparités entre différents établissements d'un même territoire, puisque chaque chef d'établissement ou directeur organise comme il le souhaite (en respectant tant bien que mal les consignes sanitaires) le retour des élèves. Ces disparités et divergences participent à un flou croissant pour les parents d'élèves, alors même que les choses sont censées se préciser.

Enfin, le Groupe de Travail, dans son deuxième prérequis rappelle qu'il n'est pas possible d'attendre le plan de déconfinement général pour ne pas avoir à élaborer le protocole de retour en une dizaine de jours, il s'avère que ce sera très certainement le cas.

Dans le contexte actuel : mieux vaut pas de reprise, qu'une reprise brouillonne, mal organisée et non concertée ! La santé des personnels, des élèves et de leurs familles valent mieux que ça !

etienne.allot@snepfsu.net